

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore. C'est un sous-produit de la combustion. (C'est en fait un sous-produit d'une combustion incomplète, la combustion étant rarement complète.)

Le monoxyde du carbone que vous inhalez est absorbé par votre corps de la même façon que l'oxygène. Il prend la place de l'oxygène dans l'hémoglobine du sang, privant du même coup votre corps d'oxygène. On note alors un rythme cardiaque accéléré, le coeur cherchant à amener plus d'oxygène au cerveau et autres organes vitaux.

Les symptômes de longue exposition à de faibles concentrations sont de légers maux de tête, de la fatigue, le souffle court même après de légers efforts. L'exposition soutenue ou à de fortes concentrations peut résulter en maux de tête sévères, difficulté respiratoire, vertige, confusion, traumatisme cardiaque, dommages au cerveau et éventuellement la mort.

Si vous ressentez un des symptômes précités, déplacez-vous immédiatement à l'air frais. Une victime inconsciente devrait être déplacée à l'extérieur. Demandez l'aide d'un médecin. En attendant qu'il arrive, les personnes souffrantes devraient rester couchées et au chaud. Le repos est absolument essentiel. Une victime qui reprend conscience ne doit, en aucun cas, être autorisée à marcher pour les quelques heures qui suivent. Si la victime a cessé de respirer, vous devez immédiatement lui prodiguer la respiration artificielle.

Afin d'aider à réduire les risques d'exposition au monoxyde du carbone, les appareils à combustion devraient être inspectés à chaque année par un technicien qualifié. Les appareils à combustion au gaz désajustés produisent une flamme jaune instable alors qu'elle devrait être continuellement bleue. Faites appel à un technicien qualifié lorsque vous constatez un tel problème.

Une des principales causes de la formation de monoxyde de carbone dans les maisons provient de l'échappement déficient des appareils à combustion. Cela signifie que les produits de combustion ne s'échappent pas correctement à l'extérieur et sont refoulés dans la maison. Un simple test consiste à tenir une allumette près de l'échappement d'un chauffe-eau ou une chaudière. Vous verrez alors s'il y a refoulement de l'air ou non. Il se peut qu'il y ait un certain retour des gaz au sous-sol lorsqu'un appareil démarre. Cependant, après un certain temps, un courant d'air s'établit et la flamme de l'allumette doit normalement chercher à suivre le courant d'air vers l'extérieur.

Lorsque les produits de combustion ne peuvent s'échapper convenablement de la maison, on assiste souvent à l'apparition d'humidité dans le tuyau d'évacuation des gaz d'échappement et dans la maison elle-même. Vérifiez la présence de rouille sur le tuyau de cheminée et d'eau à la base de cette dernière. Dans certains cas, vous constaterez de la condensation sur les fenêtres et, dans les cas extrêmes, sur les murs près de la fournaise.

En plus de faire inspecter vos appareils à combustion une fois par année, vous pouvez installer des détecteurs de monoxyde de carbone au plafond des pièces où l'on retrouve un appareil à combustion. De plus, un détecteur de CO installé à proximité des chambres s'avère une sage mesure à prendre. Tout comme les détecteurs de fumée, les détecteurs de CO peuvent être reliés au système électrique de la maison ou plus simplement fonctionner à pile. Selon le cas, les unités à pile devraient être testées toutes les semaines, alors que celles câblées devraient l'être tous les mois.

Si un détecteur de CO donne l'alarme, ouvrez immédiatement portes et fenêtres pour aérer la maison. Contactez le service de prévention des incendies et évacuez tout le monde de la maison. Souvenez-vous que le monoxyde de carbone étant incolore et inodore, vous ne devez jamais ignorer une alarme et ce, même si vous ne ressentez aucun symptôme d'intoxication.



Monoxyde de carbone